

## Compte-rendu Comité Directeur

Belfort, 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2009

---

Jean-Paul Touzé souhaite la bienvenue aux membres du Comité Directeur. Jean-Claude Moingt le remercie pour son accueil et souhaite la bienvenue aux membres de l'équipe d'Europe-Echecs autorisés à assister au CD et à filmer les débats.

Le procès-verbal du Comité Directeur de novembre 2008 est approuvé.

### 1. QUESTIONS JURIDIQUES ET FINANCIÈRES

#### 1.1. La rémunération du Président (rapp. J. Boggio)

Jean-Claude Moingt propose de diminuer sa rémunération de 10% compte tenu de l'évolution de sa situation personnelle et de la crise économique.

Il ne prend pas part au vote.

Le contrat du président est reconduit pour l'année 2009 avec une baisse de rémunération de 10%.

#### 1.2. Vote du budget prévisionnel 2009 (rapp. J. Boggio & L. Vérat)

Laurent Vérat présente le budget 2009 et commente les différents postes ainsi que les choix et les arbitrages effectués. Parmi les points les plus importants, on notera l'annulation du sponsoring de Suez Environnement (20 000 €) due à la crise.

Une diminution de 10% des prix du National A de Nîmes est soumise au vote. Cette proposition débouche sur un débat plus large relatif aux résultats des équipes de France masculine et féminine aux dernières Olympiades de Dresde, ainsi qu'à l'attitude des joueurs par rapport aux médias sur place (EE).

Points financiers particuliers votés :

- L'aide de 7 000 € au premier français n'est pas reconduite
- Le budget des stages jeunes du groupe France de 8 000 € est accepté
- Le principe des stages jeunes de l'équipe de France est retenu, les modalités seront revues par B. Jaouen.

Le budget 2009 est adopté.

### 2. QUESTIONS SPORTIVES

#### 2.1. Point sur les équipes de France (rapp. J.C. Moingt et L. Vérat)

Ce point a été abordé dans le cadre de la discussion budgétaire. Jean-Claude Moingt souligne l'insatisfaction générale quant aux résultats obtenus. Une discussion sur l'état d'esprit de l'élite est engagée. Thierry Barbier rappelle l'absence de condition physique satisfaisante de plusieurs membres des deux équipes. Jordi Lopez décrit un état d'esprit positif et souligne l'implication des membres des équipes. Bachar Kouatly (directeur d'Europe-Echecs) évoque l'accueil mitigé réservé par les membres de l'équipe de France aux journalistes d'EE.

Les joueurs de l'équipe de France ont été invités à l'AG de mars 2009. Par ailleurs, Jean-Claude Moingt, Laurent Verat et Léo Battesti se sont entretenus avec 3 membres de l'équipe masculine peu après les Olympiades. Le Comité Directeur confirme la nomination de Joël Lautier en tant que sélectionneur de l'équipe masculine, et de Pavel Tregubov en tant que sélectionneur de l'équipe féminine. Le Comité Directeur rappelle l'obligation du port du maillot de l'équipe de France à chaque ronde.

Le principe d'une charte des joueurs de l'équipe de France est adopté. Elle sera proposée par un groupe de travail composé de : Thierry Barbier, Jordi Lopez, Laurent Vérat, Jérôme Maufras, Anne Muller.

Par ailleurs, le principe d'un bref commentaire du joueur ayant gagné sa partie (ou des deux joueurs en cas de nulle) pendant les Nationaux est retenu. Ce commentaire sera enregistré par l'équipe d'Europe-Echecs présente à Nîmes.

## 2.2. Organisation des compétitions fédérales en 2009 :

Quelques compétitions n'ont pas encore d'organisateur pour leur phase finale, à savoir les championnats de France des collèges, la Coupe Loubatière et la Coupe 2000. Des contacts actifs sont en cours à cet égard. L'organisation de la phase finale du Top Jeunes est confiée à Chamalières.

## 2.3. Choix des joueurs et joueuses pris en charge par la FFE pour les Championnats d'Europe individuels :

Deux joueurs et deux joueuses seront choisis. Conditions retenues par le CD pour pouvoir être sélectionné : Élo de plus de 2600 pour les hommes et 2300 pour les femmes en 2009, et respectivement de plus de 2625 et 2350 en 2010.

Le Comité Directeur propose à M. Vachier-Lagrave de disputer le championnat du monde junior en octobre prochain (Mar del Plata, Argentine), dernière chance en ce qui le concerne, de conquérir ce titre mondial. Un courrier en ce sens va lui être adressé.

## 2.4. Rapport de la Commission Technique (rapp. S. Rivier)

Jocelyne Wolfangel propose de réformer le Top12 féminin, la formule actuelle étant trop lourde et trop fatigante pour les joueuses. Des propositions de modification seront discutées lors du Comité Directeur du mois de juin.

De même, de nouvelles propositions de réforme du Top 16 seront présentées en juin, afin de garantir une cohérence entre le Top 12 féminin et l'éventuel futur Top 12.

Jordi Lopez rejoint la Commission Technique

### *Modifications des règlements proposés par la Commission Technique et approuvés par le Comité Directeur :*

- Modifications apportées aux règles générales
  - a) Élos estimés pour les joueurs ayant une licence B et n'ayant jamais possédé de classement :
    - 1399 pour les vétérans; seniors, juniors,
    - 1199 pour les cadets, minimes,
    - 999 pour les benjamins, pupilles,
    - 799 pour les poussins, petits poussins.
  - b) Suppression du système Hort aux Championnats de France (Accession et Opens). Les prix sont attribués selon la place obtenue sur la grille américaine à l'issue de la dernière ronde.
- Modification du règlement des championnats de France des clubs
  - a) Extension des dates pour les ententes en NII féminine  
Pour les ententes concernant les compétitions féminines, la date limite de la demande est désormais le 30 novembre.
  - b) Championnat féminin
    - Les clubs d'Andorre et de Monaco ne peuvent participer au Top 12F.
    - Les clubs souhaitant participer à la N2F doivent s'inscrire auprès de leur Ligue.
    - Si la N2F compte moins de 8 groupes, alors les meilleurs 2<sup>e</sup> monteront en N1F.
- Coupe 2000 et Coupe Jean-Claude Loubatière. Liste de joueurs :
  - a) L'ordre dans lequel sont alignés les joueurs est du ressort du capitaine.  
Avant le début d'une phase, le capitaine remet une liste ordonnée de 5 joueurs maximum composant son équipe. Pour chaque match de la phase, il choisit 4 joueurs de cette liste, sans en changer l'ordre, et donne sa composition à l'arbitre.  
Le non-respect de cet article entraîne un forfait administratif pour tout joueur mal placé.
- Composition des équipes dans les Nationales. L'article suivant est adopté :  
La Commission Technique (la Ligue pour la NIV) compose les groupes en numérotant les équipes appartenant à un même Club, par ordre de force décroissante. Les Clubs sont tenus de respecter cet ordre, la

Commission Technique (la Ligue) pouvant sanctionner tout abus par la perte du match de l'équipe ou des équipes en infraction. Sur décision de la Commission Technique (de la Ligue pour la NIV), un club peut permuter les numéros de ses équipes faisant partie d'une même nationale ; la demande doit être effectuée au plus tard 15 jours avant le début de la compétition.

- Le calendrier 2009-2010 sera diffusé lors de l'AG du mois de mars, avec les explications des choix effectués. Pour des raisons de compétitions « protégées » (hors vacances scolaires), les nationales devront débiter début octobre, pour se terminer en mai.
- Le championnat de France de Blitz va être officialisé.

### 3. VIE FEDERALE

#### 3.1. Le point sur l'année électorale (rapp. J. Pomian)

Le Comité Directeur prend connaissance du rapport de la Commission Spéciale des Opérations Electorales, réunie en même temps au siège de la Fédération.

Le rapport de la CSOE est approuvé.

#### 3.2. Le point sur le secteur jeunes et scolaires (rapp. B. Jaouen & Ch. Bleuzen)

Point reporté au mois de juin 2009.

### 4. COMMUNICATION

### 5. QUESTIONS INTERNATIONALES

5.1. Le Comité Directeur prend connaissance de l'historique des relations entre Jean-Paul Touzé et la FIDE, et du déroulement des actions en justice. Suite à une condamnation de celui-ci par la FIDE, Jean-Paul Touzé, soutenu par la FFE, demande à la FIDE des dommages et intérêts en réparation du préjudice subi. Cette action devrait connaître son dénouement courant 2009.

5.2. Bachar Kouatly décrit brièvement les 50 ans d'histoire d'EE, et propose une vision et des orientations en vue du renforcement du rôle de la France au sein de la FIDE et d'autres instances internationales.

#### 5.3. Stratégie de la FFE par rapport aux échéances à venir (rapp. J.C. Moingt)

Jean-Claude Moingt rappelle que la France est candidate à l'organisation de la phase finale des Championnats du Monde 2010 / 2011, mais qu'il est difficile de prévoir cet événement en l'absence, pour le moment, d'un cahier de charges de la FIDE. Cette organisation, de près de trois millions d'euros, ne serait pas du tout supportée par le budget fédéral.

### 6. QUESTIONS DIVERSES

Dans la perspective de l'obtention du statut de « fédération délégataire », un vote est réalisé sur l'appellation définitive de la Fédération, à la demande expresse du Secrétariat d'Etat aux Sports. Un débat a lieu sur la formulation à retenir : fédération des échecs ou du jeu d'échecs. Le Comité Directeur se prononce pour l'appellation « Fédération Française des Echecs ».

Le Président  
Jean-Claude MOINGT